

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AU PORT BOULOGNE CALAIS

Conformément à la décision du conseil d'administration de la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD), François LAVALLEE a été élu à la présidence du conseil d'administration tandis que la direction générale du Port Boulogne Calais a été confiée à Benoît ROCHET.

Alors qu'à la création de la SEPD, en 2015, c'était un Président-directeur général qui avait été élu à la tête de l'entreprise, le conseil d'administration a souhaité faire évoluer la gouvernance en séparant les fonctions de Président du conseil d'administration d'une part et de Directeur général d'autre part.

Ainsi, depuis le 13 août dernier, François LAVALLEE, Président de la CCI Littoral – Hauts-de-France, préside le conseil d'administration de la SEPD.

M. LAVALLEE est par ailleurs 1er Vice-Président de la CCI Hauts-de-France et directeur général du Groupe Evariste.

La Direction générale de l'entreprise est, quant à elle, désormais assurée par Benoît ROCHET.

Polytechnicien et Ingénieur-en-chef au corps des Ponts, des Eaux et des Forêts, Benoît ROCHET, 40 ans, était précédemment directeur général délégué du Port Boulogne Calais. Il a contribué activement à l'adaptation des ports du Déroit au Brexit ainsi qu'au chantier et à la mise en service du nouveau port de Calais.

A propos du Port Boulogne Calais

Le Port de Boulogne-sur-Mer et le Port de Calais sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre de la Délégation de Service Public accordée par la Région Hauts de France, propriétaire de ces deux ports, le port unique « Port Boulogne Calais ».

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Il est 1er port français de pêche, 1er port français de voyageurs, 2ème port européen pour le trafic Ro-ro (roll on – roll off), centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer et 4ème port français de marchandises. Le nouveau port de Calais, investissement de 863 millions d'euros qui a permis de doubler ses capacités, a été mis en service en octobre 2021.

